

CLAUSES D'ANNULATION

MOODLEMOOT 2026 à TOURS

~ Du 8 au 10 juillet 2026 ~

1. Principe général

Toute inscription au colloque est considérée comme ferme et définitive dès réception du paiement complet des frais d'inscription.

2. Modalités d'annulation

Toute demande d'annulation doit être transmise par écrit (email ou courrier) à l'organisateur (mm2026@univ-tours.fr ou Université de Tours, à l'attention de M. Brice COURTIN & M. Lionel FANDEUR, Responsables de l'organisation du MoodleMoot 2026 francophone, 60 rue du Plat d'Étain B.P. 12050 - 37020 TOURS).

3. Conditions de remboursement

- Avant le 12 juin 2026 : remboursement partiel, déduction faite de frais administratifs de 50%.
- À compter du 13 juin 2026 : aucun remboursement ne sera effectué, quel que soit le motif.

4. Absence du participant

En cas de non-présentation le jour du colloque, aucun remboursement ni report ne sera accordé.

5. Remplacement du participant

Le participant peut se faire remplacer sous réserve d'en informer l'organisateur et d'obtenir son accord au plus tard 3 semaines avant l'événement.

6. Annulation par l'organisateur

En cas d'annulation du colloque par l'organisateur, les frais d'inscription seront intégralement remboursés, sans autre indemnisation.

7. Acceptation des conditions

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière des présentes clauses d'annulation.

Brice COURTIN & Lionel FANDEUR

Responsables de l'organisation du MoodleMoot 2026 francophone

MOODLEMOOT 2026

mm2026@univ-tours.fr | <https://2026.moodlemoot.fr> |  

